

ÉLECTIONS

Marie-Christine Dupuis, conseillère syndicale au SCFP, annonce qu'il y aura élections le 10 juin 2026. Pour toutes personnes qui voudraient être du prochain comité exécutif syndical, voici les postes qui seront en élection et la procédure à suivre.

Les postes en élection seront :

PRÉSIDENT (E) – deux (2) ans

VICE-PRÉSIDENT(E) (secteur de l'adaptation scolaire) – deux (2) ans

VICE-PRÉSIDENT(E) (secteur général bleu) – deux (2) ans

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – deux (2) ans

DIRECTEUR – deux (2) ans

SYNDIC – trois (3) ans

SYNDIC substitut – un (1) an

L'article 10 : Élections selon les statuts du SCFP 3280, un formulaire de mise en candidature sera envoyé dans chacun des lieux de travail (par courriel) cinq (5) semaines précédant la date de l'assemblée générale.

Les mises en candidature devront être retournées à la personne à la présidence d'élections trois (3) semaines avant la date de l'assemblée générale. La date limite, avant le refus des candidatures, sera le 20 mai.

Dans la semaine du 27 mai, le président d'élections enverra aux membres la liste des mises en candidature. À défaut d'une candidature à un poste donné, une (1) personne désireuse de se porter candidate pourra le faire le jour même de l'assemblée générale.

Faire parvenir vos candidatures au bureau syndical - **SCFP 3280, Châteauguay** - à l'attention du président d'élections (qui sera élu lors de l'assemblée générale du 30 avril), par le biais du courrier interne du Centre de services.

Marie-Christine Dupuis

Conseillère syndicale

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Par la présente, je désire poser ma candidature :

Au poste de :

Nom, prénom :

Corps d'emploi :

École / Centre / Service :

(En caractère d'imprimerie S.V.P.)

Signature : _____

Faire parvenir votre candidature avant le **20 mai 2026**, par **courrier interne**, au bureau syndical (**SCFP 3280 – Châteauguay**), à l'attention du président d'élections.